

Vers une nouvelle édition de "Mes Lectures"

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **81 (1952)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Vers une nouvelle édition de « Mes Lectures »

Le 28 février, sous la présidence de M. l'abbé Pfulg, directeur de l'Ecole normale, s'est réunie pour la première fois la commission chargée de préparer la prochaine édition de *Mes lectures*.

Après avoir entendu un intéressant exposé de son président sur l'opportunité et la complexité de l'œuvre à réaliser, la commission s'est mise aussitôt au travail.

S'appuyant tant sur les données de l'enquête faite dans les différents arrondissements scolaires que sur l'expérience de chacun, elle procéda, parmi les quelque deux cents chapitres du manuel, à un tri préliminaire. Il en est résulté soit l'abandon pur et simple de textes dont la pratique a révélé les lacunes : difficultés de fond et de forme, caractère vieillot ou inactuel ; soit le maintien de morceaux classiques qui ont fait leur preuve. D'autres chapitres ont bénéficié du sursis.

A cette besogne préliminaire, la plus aisée sans doute, puisqu'elle s'appuie sur du connu, sur une édition qui a rendu depuis 1934 de signalés services, succédera un travail de longue haleine, plus ardu, plus délicat aussi. Il ne suffit pas de démolir, il faut reconstruire. C'est alors que se manifesterà dans toute sa complexité le problème de la « refonte », car un manuel de lectures destiné au degré primaire ne peut et ne doit être un recueil de morceaux disparates illustrant les traditionnels genres littéraires, ni une simple juxtaposition de textes accessibles à l'enfant et signés d'auteurs de renom. Notre manuel doit être non seulement un instrument de travail éprouvé, adapté, dont le praticien mesure quotidiennement la résonance, mais une œuvre spécifiquement fribourgeoise, conçue en fonction des besoins de notre école, mettant opportunément en lumière les « constantes » de notre pédagogie chrétienne si bien définie par Mgr Dévaud. Tant par le choix des thèmes, des problèmes de vie traités que par la richesse des idées-clés qu'elle recèle, notre anthologie doit être à même d'orienter notre action pédagogique, de lui conférer plus d'unité, partant plus d'efficacité. Auxiliaire précieux du maître, elle doit l'aider à créer l'ambiance, le climat favorable à l'éclosion d'un idéal de vie, afin que nos jeunes puissent, plus tard, exercer dans le plus pur style chrétien leur beau « métier d'hommes ».

Stimulée par le zèle de son président, la commission ne négligera rien pour mener à chef, sous le signe de la collaboration, cette belle œuvre. Les membres du corps enseignant qui auraient des suggestions à formuler peuvent en tout temps les communiquer aux représentants de leur arrondissement au sein de la commission.

Une prochaine séance est prévue en mai.

M. Dz.